



Vol de téléphone a 15 ans quelle peine peut on avoir

Par **kethlinedu89**, le **15/07/2014** à **14:26**

Bonjour j'ai 16 ans et j'ai volé un téléphone a 15 ans avec une sortie organisée avec mon école. Le procureur juridique vient de m'appeller, il m'a donné RDV le 27 juillet a 15h00. J'aimerais savoir ce qui pourrait m'arriver ???